

GRANDES IDÉES

Les expériences en dehors de l'école renforcent les compétences au travail et élargissent l'éventail d'options de carrière et de vie tout en offrant des possibilités de découverte de soi.

La conscience de soi et les différentes options de parcours se profilent grâce à une mentalité d'investigation.

La compréhension et l'exercice de ses **droits et responsabilités** en tant que travailleur contribuent à la sécurité au travail pour tous.

Normes d'apprentissage

Compétences disciplinaires	Contenu
<p><i>L'élève sera capable de :</i></p> <p>Établir des liens et s'interroger</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des approches originales ou guidées pour mettre à profit ses forces, ses préférences et ses compétences • Évaluer ce qu'il connaît de lui-même et son expérience professionnelle et cerner ce qui l'intéresse afin d'explorer ses options de stage en milieu de travail <p>Explorer et investiguer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perfectionner ses compétences de recherche d'emploi et ses techniques d'entrevue • Cerner, appliquer et analyser les compétences transférables liées au stage en milieu de travail • Mettre en œuvre un plan pour développer ses compétences • Consulter des informations et des opinions sur la sécurité au travail afin de se faire une idée des risques pour la sécurité avant son stage en milieu de travail • Déterminer, respecter et assimiler les normes provinciales de sécurité au travail et les consignes de sécurité propres au milieu de travail où s'effectue son stage <p>Faire l'expérience et se développer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa compréhension des notions de sensibilité culturelle, d'éthique professionnelle et d'étiquette au travail • Marquer des progrès dans les compétences acquises pendant le stage en milieu de travail 	<p><i>L'élève connaîtra :</i></p> <p>Sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail, notamment les dangers propres aux différents métiers, les mesures d'atténuation des risques, ainsi que le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses et la démarche pour le faire • Assurance contre les accidents du travail • Dangers potentiels dans son métier ou secteur d'activité • Procédures et protocoles d'intervention en cas d'incident ou d'accident au travail • Sensibilisation à la prévention des accidents <p>Compétences au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences essentielles pour un marché du travail en mutation constante • Responsabilités et attentes associées à un stage en milieu de travail

Normes d'apprentissage (suite)

Compétences disciplinaires	Contenu
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à prendre soin de lui-même, de ceux qui l'entourent et de la société en général • Développer des compétences lui permettant de travailler de manière respectueuse et constructive, tant en autonomie qu'en équipe, en vue d'atteindre des objectifs communs <p>Réfléchir et se perfectionner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenter son expérience professionnelle pour rendre compte du nombre d'heures requis • Entreprendre l'analyse et la documentation constantes des aspects de son expérience professionnelle qui sont pertinents pour son parcours actuel et pour son cheminement futur • Réfléchir sur les stratégies de résolution des problèmes en autonomie et en collaboration mises en œuvre dans le cadre de son stage en milieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Attentes au travail, en général et dans un milieu de travail précis • Aspects culturels de l'utilisation des terres et savoir des peuples autochtones • Stratégies de résolution des problèmes et des conflits; entregent • Compétences d'autoreprésentation et connaissance de ses propres capacités • Compétences de recherche d'emploi et techniques d'entrevue pour acquérir une expérience de travail • Bienfaits du bénévolat

Grandes idées – Approfondissements

- **droits et responsabilités** : par exemple, ceux que prévoient les lois provinciales sur les accidents du travail (*Workers Compensation Act* et *Workers Compensation Amendment Act*)

Compétences disciplinaires – Approfondissements

- **Évaluer ce qu'il connaît de lui-même** : par exemple, les forces, les préférences et les compétences cernées dans le cadre de ses réflexions et des discussions avec son enseignant-mentor sur son développement de carrière et de vie
- **compétences transférables** : compétences acquises à l'école qui s'appliquent au stage en milieu de travail, puis aux débouchés et expériences après l'obtention du diplôme
- **sécurité au travail** : dans le contexte du stage en milieu de travail
- **provinciales** : par exemple, les normes de WorkSafeBC
- **de sensibilité culturelle, d'éthique professionnelle et d'étiquette au travail** : par exemple, en ce qui concerne les différences culturelles, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les normes d'emploi de la Colombie-Britannique, la prévention du harcèlement, ainsi que les rôles, les droits et les responsabilités prévus par WorkSafeBC
- **prendre soin de lui-même, de ceux qui l'entourent et de la société en général** : en appliquant, par exemple, les principes de la civilité numérique et de la prévention des accidents, ainsi que différents protocoles de sécurité, comme le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), les équipements de protection individuelle (EPI), la formation en salubrité des aliments « FOODSAFE Level 1 » et les fiches de données de sécurité (FDS)
- **autonomie** : comprend les protocoles pour le travail en isolement
- **rendre compte du nombre d'heures requis** : au moyen de feuilles de temps, de carnets d'apprentissage, de journaux, etc.
- **l'analyse et la documentation** : activités qui aident l'élève à réfléchir sur son apprentissage et à le mettre en valeur – par exemple, les différents moyens d'en rendre compte, comme le dialogue entre l'élève et l'enseignant ou les discussions entre l'employeur, l'élève et l'enseignant; les portfolios, les essais photographiques, les présentations numériques et orales; le recueil de pièces justificatives, la tenue d'un journal, l'accroche narrative, etc.
- **cheminement futur** : renvoie au développement de carrière et de vie, c'est-à-dire le processus continu de découverte de soi, de développement de la compétence et d'assimilation des enseignements tirés des expériences vécues à l'école, au travail et dans la vie personnelle. Cela comprend notamment les champs d'intérêt et les passions de l'élève, les choix de cours, le service communautaire, les certificats, diplômes et apprentissages, les programmes coopératifs et les stages en milieu de travail.
- **stratégies de résolution des problèmes en autonomie et en collaboration** : par exemple, répondre aux événements inattendus de la vie réelle, rechercher des solutions à de nouveaux problèmes

Contenu – Approfondissements

- **Droits et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail** : tels que définis, par exemple, dans WorkSafeBC et dans la loi provinciale sur les normes d'emploi (*Employment Standards Act*)
- **démarche** : établie dans les plans élaborés par le conseil scolaire pour les cours d'Expérience de travail
- **Assurance contre les accidents du travail** : WorkSafeBC, *Employment Standards Act*, *Workers Compensation Act*
- **Sensibilisation à la prévention des accidents** : éliminer les risques de trébuchement, utiliser la bonne technique pour soulever les objets, etc.
- **Compétences essentielles** : réflexion, communication, compétence personnelle et sociale, etc.; voir aussi les profils des compétences essentielles du Gouvernement du Canada
(<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/competences-essentielles/profils/guide-sommaire.html>)
Remarque : les acquis démontrés dans d'autres cours sont acceptés (p. ex. le CV préparé pendant le cours d'Éducation au choix de carrière et de vie).
- **Attentes au travail** : par exemple, conduite, confidentialité, tenue vestimentaire adéquate pour le poste et les tâches, équipement de protection individuelle (EPI), gestion du temps
- **Aspects culturels de l'utilisation des terres et savoir des peuples autochtones** : ceux qui sont pertinents pour le stage en milieu de travail
- **autoreprésentation** : représentation par l'élève de ses compétences, de ses points de vue ou de ses champs d'intérêt
- **connaissance de ses propres capacités** : foi de l'élève en sa capacité d'atteindre ses buts
- **Compétences de recherche d'emploi et techniques d'entrevue** : par exemple, rédaction d'un CV et d'une lettre d'accompagnement, préparation à l'entrevue, réseautage. Remarque : les acquis démontrés dans d'autres cours sont acceptés (p. ex. le CV préparé pendant le cours d'Éducation au choix de carrière et de vie).